

Sujet zéro



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme: BTSA ACSE

Epreuve : E5 HCCF

Définition de l'épreuve

Référence :

- Arrêté du 16 juin 2014 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole option « analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole »
- Note de service DGER/SDS/2014-565 du 15 juillet 2014 : Définition des épreuves et des modalités d'évaluation du BTSA option "Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole"

Précisions sur l'épreuve

Structuration des sujets à partir de la session 2016

Les sujets seront construits en 2 parties indépendantes :

- une partie sur 6 points relative à la capacité 5 « Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole », modules M51 et M52 ;
- une partie sur 14 points relative aux capacités 6 « Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité » et 7 « Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement », modules M53, M54, M55 et M56.

La première partie sur 6 points sera indépendante de la partie 2 afin de ne pas lier l'ensemble de l'épreuve à un seul système de production. Un ou plusieurs documents d'au maximum 2 pages y seront rattachés.

La deuxième partie sur 14 points se rapportera à un cas concret d'entreprise agricole et comportera 4 entrées possibles :

- la situation économique et financière,
- les dimensions juridique et fiscale,
- la question de la mise en marché,
- l'évolution et la stratégie de l'entreprise.

Le cas concret pourra correspondre à tout type de système de production et sera accompagné de documents comptables et de données permettant une analyse des performances et d'éléments relatifs à l'évolution et à la stratégie de l'entreprise.

Remarque sur l'évaluation

La grille d'évaluation proposée vise à permettre la prise en compte de l'évaluation des capacités dans le cadre d'une épreuve écrite traditionnelle. Les points attribués à chaque question correspondent plus à une forme de pondération au sein du questionnement relatif à une capacité qu'à une obligation d'attribuer une note précise par question.

Libellé du sujet type
BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
E5 Gestion et stratégie de l'entreprise ACSE

Option : ACSE
Durée : 4 heures

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : Calculatrice

Rappel : Au cours de l'épreuve, la calculatrice est autorisée pour réaliser des opérations de calcul, ou bien élaborer une programmation, à partir des données fournies par le sujet. **Tout autre usage est interdit.**

Exemple :

Le sujet comporte x pages (6 à 7 pages)

Document 1 : *La stratégie territoriale en matière d'agriculture durable*, paysdes7vallees.fr (extrait), 2015

Documents 2 à 6 : Données relatives à l'entreprise support de la deuxième partie

SUJET

PREMIERE PARTIE : Contexte de l'activité agricole (6 points)

Cette partie se rapporte au document 1

Question 1 : Dans le texte, il est question de la réforme de la PAC. La réforme récente a maintenu et fait évoluer les paiements directs. Préciser, à l'aide d'un exemple concret, la nature et le rôle des paiements directs. (2 points)

Question 2 : A partir d'un exemple concret, expliquer la notion de « *dérégulation des marchés* » agricoles. (1 point)

Question 3 : « *Les démarches PLU-I et SCOT devraient aborder cette thématique* ». Expliquer à quoi correspondent le plan local d'urbanisme et le schéma de cohérence territoriale ainsi que leur lien avec l'agriculture. (1 point)

Question 4 : Indiquer si, aujourd'hui, le développement de l'agriculture doit être lié au développement local des territoires. (1 point)

Question 5 : Le texte évoque la question de l'installation en agriculture. Montrer l'importance de cet enjeu pour l'agriculture. (1 point)

Autres questions possibles :

Montrer le lien qui existe entre développement local et mode de mise en marché des produits agricoles.

Le texte fait référence aux « *formes collectives d'organisation* » en agriculture. A partir d'un exemple concret, montrer l'importance de l'organisation collective en agriculture.

DEUXIEME PARTIE : Gestion et stratégie de l'entreprise agricole (14 points)

Cette partie se rapporte aux documents 2 à 6

P. (42 ans), A. (55 ans) et D. (61 ans) sont en GAEC en système laitier.

Ils exploitent (...) ha de SAU, produisent (...) litres de lait et (...) taurillons à partir de leurs veaux mâles et d'achats extérieurs.

Leur exploitation se situe en zone défavorisée.

Les objectifs et finalités des exploitants sont :

- de préparer l'installation d'un(e) jeune agriculteur (agricultrice) en remplacement de D. qui va partir en retraite,
- de développer et moderniser l'atelier laitier dans un contexte nouveau,
- de garantir un revenu suffisant pour pouvoir prélever environ (...) €/mois/associé(e).

Question 6 : Analyse économique et financière (5 pts)

6.1- Proposer une analyse des résultats du GAEC à partir du document 2. (1 point)

6.2- A partir des annexes et des données ci-dessous, calculer et analyser l'EBE et la CIFI (ou CAF nette) des exercices N et N-1. (2 points)

	N	N-1
Prélèvements privés	(...) €	(...) €
Annuités	(...) €	(...) €

6.3- A partir de critères pertinents, évaluer la situation financière du GAEC au 31 décembre N. (2 points)

Question 7 : Dimensions juridique et fiscale (4 pts)

7.1- Dans le cas de l'installation d'un(e) jeune hors cadre familial pour remplacer D. dans le GAEC, préciser les conditions qu'il ou elle devrait remplir pour bénéficier des aides à l'installation. (2 points)

7.2- Toujours dans ce cas, indiquer l'intérêt de rester en GAEC avec une répartition des parts équitables entre associés. (1 point)

7.3- A partir de l'exemple du GAEC, expliquer le fonctionnement des comptes courants d'associés. (1 point)

Question 8 : Evolution et stratégie d'entreprise (5 points)

Dans la perspective du départ de D. et de son remplacement par un(e) jeune agriculteur (agricultrice), les associés ont réfléchi à un projet de développement qui consiste à :

- augmenter la production de (...) litres, soit (...) litres à produire en croisière ;
- arrêter l'atelier taurillons ;
- acheter un second robot et aménager la stabulation pour un montant de (...) € HT entièrement financé par un emprunt sur (...) ans au taux de (...) % (soit une annuité de (...) €).

8.1- Proposer une stratégie de reprise des capitaux par le jeune agriculteur avec le départ de D., les associés souhaitant conserver une répartition identique du capital social. (1 point)

8.2- Mesurer l'impact du projet sur l'EBE et le résultat courant. (3 points)

8.3- Conclure sur la faisabilité du projet en prenant en compte le risque, la durabilité et les finalités des agriculteurs. (1 point)

Remarque : possibilité de questions relatives à la thématique « Mise en marché de la production » : sur la qualité, la contractualisation, les choix de mise en marché, etc.

Document 1

(Situé au sud ouest du département du Pas de Calais (...), le Pays des 7 Vallées s'étend sur une superficie de 670 km². Avec près de 30 000 habitants répartis sur 69 communes (...), le Pays des 7 Vallées est un immense jardin, avec ses prairies et collines verdoyantes, qui respire la qualité de vie d'un terroir authentique. (...) Son patrimoine rural permet de concilier développement économique, valorisation de l'environnement et tourisme.)

La situation des exploitations est diverse de par la dérégulation des marchés, le renchérissement des matières premières et la réforme de la PAC. Certaines exploitations se trouvent dans une situation de fragilité non anticipée, l'installation en agriculture est préoccupante, qui plus est hors cadre familial. A ce constat, il faut ajouter la disparition accentuée de terres agricoles au profit d'une urbanisation mal maîtrisée. L'innovation, la diversification existent, des réseaux se sont constitués. La vente directe, la promotion de la qualité des produits alimentaires et de leurs modes de production, l'intérêt croissant pour la consommation bio, la confiance des consommateurs envers les producteurs sont des éléments rassurants et porteurs d'avenir pour la défense de la ruralité et le développement touristique des campagnes.

La prise en compte de l'environnement et des possibilités de produire des énergies renouvelables (méthanisation, photovoltaïque, etc.) sont devenues récemment, des formes alternatives au développement de l'agriculture.

Les territoires ruraux prennent en compte toutes ces évolutions et doivent soutenir les initiatives (collectives) portées par le monde agricole pour une « croissance verte » territorialisée. (...)

En occupant 75% du territoire, l'agriculture de ces territoires, avec un millier d'exploitants, a une fonction de production à usage alimentaire ; c'est le partenaire essentiel de la gestion des paysages et de la biodiversité. Pâturages, bosquets, rivières forment ici des panoramas prisés et caractéristiques. Bien formés et accompagnés par les organismes agricoles, le métier d'agriculteur a beaucoup évolué avec la PAC mais la transmission-reprise hors cadre familial est quasiment impossible.

De même, l'évolution de la société a permis à l'agriculture de trouver une place reconnue dans le tourisme rural, la transformation et la vente à la ferme... Aujourd'hui, les producteurs, avec l'aide des territoires et des structures professionnelles agricoles s'organisent pour valoriser en circuits courts certains produits locaux voire labellisés bio ; les filières viandes de qualité représentent, sur l'ouest de la région (...) un enjeu pour les circuits de proximité. Il est essentiel de contribuer à maintenir un nombre significatif d'exploitations à partir du modèle agricole français en amplifiant les formes collectives d'organisation, de travail, d'achat et en facilitant l'accès au foncier pour les porteurs de projets d'origine non agricole. Les démarches PLU-I et SCOT devraient aborder cette thématique.

Le monde agricole est renforcé dans son utilité car il concourt à la gestion des paysages, à la préservation de l'eau, à la production d'énergies renouvelables. (...)

Documents supports possibles :

Document 2 : Données technico-économiques GAEC et groupe de référence (MB, prix, rendements, etc.)

Document 3 : Le compte de résultats du GAEC (exercices N et N-1)

Document 4 : Le bilan du GAEC des exercices N et N-1

Document 5 : Assolement et troupeau prévus après projet

Document 6 : Autres éléments prévisionnels retenus (calcul MSA, estimation des subventions PAC, prélèvements privés, évolution des annuités anciennes, etc.)

BTSA ACSE Epreuve E5 HCCF
Sujet zéro janvier 2016
Grille d'évaluation 1/2

Capacités visées	Capacités de rang 2 visées	Questions	Points attribués dans le sujet	Evaluation																Note
				Compréhension				Application				Analyse				Argumentation				
				++	+	-	--	++	+	-	--	++	+	-	--	++	+	-	--	
C5	C5.1	1	2 points																	/6
	C5.1	2	1 point																	
	C5.2	3	1 point																	
	C5.4	4	1 point																	
	C5.1	5	1 point																	
Appréciation de la première partie au regard de la capacité C5:																				
C6 et C7	C6.1	6.1	1 point																	/14
	C6.1	6.2	2 points																	
	C6.1	6.3	2 points																	
	C6.4	7.1	2 points																	
	C6.4	7.2	1 point																	
	C6.4	7.3	1 point																	
	C7.3	8.1	1 point																	
	C7.3	8.2	3 points																	
	C7.4	8.3	1 point																	
Appréciation de la deuxième partie au regard des capacités C6 et C7:																				
Appréciation d'ensemble:																				Note/20

Libellé des capacités de rangs 1 et 2

- **C5 Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole**

- C5.1 Identifier, aux niveaux national et international, les enjeux sociétaux, politiques, réglementaires et environnementaux liés à l'agriculture et au développement durable
- C5.2 Repérer les spécificités de l'environnement professionnel et territorial
- C5.3 Appréhender la dynamique des filières agricoles et les enjeux commerciaux
- C5.4 Participer à des actions collectives et territoriales

- **C6 Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité**

- C6.1 Analyser les résultats technico-économiques et financiers de l'entreprise agricole
- C6.2 Raisonner un investissement
- C6.3 Gérer les ressources humaines
- C6.4 Tenir compte des enjeux juridiques et fiscaux
- C6.5 Assurer la mise en marché et la valorisation des produits
- C6.6 Mettre en œuvre une politique d'approvisionnement

- **C7 Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement**

- C7.1 Analyser le fonctionnement de l'entreprise agricole dans son environnement
- C7.2 Formuler un diagnostic de durabilité
- C7.3 Définir une stratégie pour l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité
- C7.4 Adapter l'entreprise agricole aux enjeux économiques, techniques, collectifs, territoriaux, sociétaux et à la diversité des activités

BTSA ACSE Epreuve E5 HCCF
Grille d'évaluation utilisable pour tout sujet 1/2

Capacités visées	Capacités de rang 2 visées	Questions	Points attribués dans le sujet	Evaluation																Note
				Compréhension				Application				Analyse				Argumentation				
				++	+	-	--	++	+	-	--	++	+	-	--	++	+	-	--	
C5																				/6
Appréciation de la première partie au regard de la capacité C5:																				
C6 et C7																				/14
Appréciation de la deuxième partie au regard des capacités C6 et C7:																				
Appréciation d'ensemble:																				Note/20

Libellé des capacités de rangs 1 et 2

- **C5 Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole**

- C5.1 Identifier, aux niveaux national et international, les enjeux sociétaux, politiques, réglementaires et environnementaux liés à l'agriculture et au développement durable
- C5.2 Repérer les spécificités de l'environnement professionnel et territorial
- C5.3 Appréhender la dynamique des filières agricoles et les enjeux commerciaux
- C5.4 Participer à des actions collectives et territoriales

- **C6 Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité**

- C6.1 Analyser les résultats technico-économiques et financiers de l'entreprise agricole
- C6.2 Raisonner un investissement
- C6.3 Gérer les ressources humaines
- C6.4 Tenir compte des enjeux juridiques et fiscaux
- C6.5 Assurer la mise en marché et la valorisation des produits
- C6.6 Mettre en œuvre une politique d'approvisionnement

- **C7 Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement**

- C7.1 Analyser le fonctionnement de l'entreprise agricole dans son environnement
- C7.2 Formuler un diagnostic de durabilité
- C7.3 Définir une stratégie pour l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité
- C7.4 Adapter l'entreprise agricole aux enjeux économiques, techniques, collectifs, territoriaux, sociétaux et à la diversité des activités